



Deuxième module de formation de la FSFM destiné aux professionnels « Les familles monoparentales au quotidien. Informations et réflexions qui peuvent simplifier la monoparentalité – conventions parentales »

Le deuxième module de formation de la FSFM complète le premier module « Familles monoparentales. Défis et opportunités – l'offre de conseil de la FSFM ». Comme ce dernier, il est composé d'un script (module de base 2, 37 pages) et de l'offre d'un événement de formation continue qui peut être convenu avec une conseillère spécialisée de la FSFM, organisé de manière individuelle et axé sur un thème spécifique en accord avec l'oratrice.

Le module de base 2 « Les familles monoparentales au quotidien. Informations et réflexions qui peuvent simplifier la monoparentalité – conventions parentales » peut être obtenu par courriel à info@svamv.ch. Vous pouvez aussi prendre contact avec une oratrice à cette même adresse. La table des matières et un résumé du script sont disponibles en téléchargement sous www.famillemonoparentale.ch.

Le présent module traite de deux domaines auxquels les familles monoparentales font face au quotidien de manière spécifique, et qui sont, pour les parents mono, associés à des exigences particulières : l'organisation de la vie de famille et de la parentalité et le rapport avec les autorités. Les questions relatives aux enfants doivent d'une part être réglées dans le cadre des directives légales et la collaboration entre les parents doit être organisée. Il faut pour cela impliquer les enfants de manière appropriée. D'autre part, les parents mono et leurs enfants, compte tenu de leur statut juridique, mais aussi parce qu'ils sont plus dépendants de l'aide sociale que la moyenne, sont plus souvent en contact avec les autorités que d'autres familles. Ces deux domaines sont souvent chargés de conflits et de préjugés. C'est pourquoi ils exigent des connaissances et des compétences particulières et sont aussi très chronophages.

La première partie du script sur le deuxième module de formation (module de base 2) rassemble des informations et des réflexions qui peuvent être utiles pour surmonter les tâches particulières des parents mono. Les conventions par lesquelles ils règlent leurs tâches de manière obligatoire sont aussi des instruments qui peuvent s'avérer utiles aux parents mono. La deuxième partie du module de base 2 contient des informations sur les conventions parentales-type de la FSFM et leurs bases juridiques. Les conventions-types peuvent en outre – indépendamment de la forme de famille – être utilisées par tous les parents qui planifient déjà concrètement la répartition de leurs rôles dès la naissance d'un enfant et veulent conclure des accords à caractère obligatoire. Cela peut notamment aider à prévenir des difficultés dans l'éventualité d'une séparation ultérieure.

Le deuxième module de formation continue de la FSFM s'adresse, comme le premier, aux professionnels de tous les domaines qui travaillent avec des familles, et plus particulièrement avec des familles monoparentales. Il se base sur le travail qu'effectue la FSFM depuis de nombreuses années, axé sur les solutions et les ressources. Depuis sa fondation en 1984, la FSFM propose aux parents mono des conseils orientés en fonction des conditions cadre spécifiques qui caractérisent la vie des familles monoparentales. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le script sur le module 1 de formation continue (module de base 1) « Familles monoparentales. Défis et opportunités – l'offre de conseil de la FSFM ».